

Année universitaire : 2019-2020

Composante : Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication (LLASIC)

Fiche validée : Oui

Statut de la formation : Modification

Formation

Intitulé de la formation : Diplôme d'Université Français Langue Étrangère - DU FLE (formation en présentiel)

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date du Conseil d'UFR : 14/09/2017

Date de passage en CFVU : 13/06/2019

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : Stéphanie Galligani

Régime : Formation initiale;Formation continue

Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale	6	10
Formation continue	4	5
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Formation permanente		

Préciser le niveau de la formation : Niveau II (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Dépôt RNCP : Non

Date dépôt RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Le Diplôme d'Université Français Langue Étrangère (DU FLE) a pour objectif d'offrir une première formation en didactique du français langue étrangère. Il propose une initiation à la didactique des langues et à la linguistique, une approche de la littérature en FLE et la découverte d'une langue inconnue.

Le DU FLE permet d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour pouvoir candidater à la première année du master mention Didactique des langues, parcours français langue étrangère et seconde.

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Le candidat au DU FLE doit être titulaire d'un des titres suivants :

- licence ou master obtenu(e) dans une université française quelle que soit la spécialité ;
- diplôme français équivalent ou supérieur à Bac + 3 ;
- diplôme étranger (Bac+3 minimum) dont le français est la matière principale ;

OU

- être inscrit en 3ème année de licence dans une université française durant l'année universitaire en cours (certificat de scolarité à fournir).

Important. Les étudiant étrangers doivent justifier, en plus du diplôme requis, d'une certification en langue française de niveau B2 minimum (par exemple, DELF B2).

2.2 Conditions d'admission

Sur dossier.

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : de septembre à mai

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée : Oui

Volume horaire de la formation : 120 heures

Nombre d'ECTS : 12

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

MCC_DU FLE IN SITU_version 23 mars 2019.xlsx

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

L'UE "Apprentissage d'une langue nouvelle" dispensée au premier semestre par le Service des langues de l'UGA est liée à l'UE "Méthodologie du rapport d'apprentissage d'une langue nouvelle" au second semestre. Le cours de langue nouvelle n'est pas crédité mais donne lieu à une note qui sera prise en compte dans l'évaluation de l'UE "Méthodologie du rapport d'apprentissage d'une langue nouvelle" au second semestre.

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Les enseignements ci-dessous du DU FLE sont mutualisés avec ceux de l'OFC de Licence 3, famille "Métiers de l'enseignement et de la formation" :

- Initiation à la didactique du FLE
- Initiation à la linguistique
- Didactique et linguistique du français
- Approches de la littérature en classe de FLE

- Méthodologie du rapport d'apprentissage d'une langue nouvelle

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : Non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire :

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

L'assiduité à tous les enseignements du DU FLE y compris le cours de langue nouvelle est obligatoire.

Absences aux examens :

L'évaluation en DU FLE est sous le régime du contrôle continu (voir les MCC).

III. Résultats

Article 5 : Jury

La composition du jury est déléguée au directeur de la composante par décision du Conseil d'Administration de l'UGA, en date du 20 mai 2016.

Jury de 1ère session : mai

Jury de 2e session : juin

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Il faut avoir obtenu la moyenne à chaque semestre pour valider le DU FLE.

Il n'y a pas de compensation entre les 2 semestres.

Article 7 : Redoublement

En cas de redoublement, l'étudiant devra s'acquitter des droits universitaires en vigueur.

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : droits d'inscription indexés sur ceux de la licence

Tarifs Formation continue : 10 €/heure

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Formation permanente :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation